



Maintenir la chaîne transfusionnelle lors d'une pandémie

Un effort essentiel !

Ce printemps, curieusement, on a constaté que, malgré l'arrêt des interventions chirurgicales non critiques par les hôpitaux, la consommation en sang n'a diminué que de 17 %. Fort heureusement, les collectes de sang avaient été abondantes pendant le mois de mars car, au même titre que le nouveau coronavirus lui-même, une pénurie en sang constitue un risque vital pour de nombreux patients.

Le Conseil Supérieur de la Santé (CSS) conclut qu'il faut accepter l'évidence que le réapprovisionnement des réserves de sang est une activité essentielle. En dehors des dons de sang, il n'existe en effet aucun moyen de maintenir un approvisionnement suffisant en composants sanguins.

Impact

Le CSS s'est efforcé de faire un tour approfondi de la question tant sur le plan de la sécurité que sur celui de la continuité de la chaîne transfusionnelle en cas de pandémie. Pour rédiger cet avis quelque 5.000 publications et articles d'opinion ont été consultés et analysés. Le rapport conclut que le nouveau coronavirus est un agent pathogène qui n'est pas transmis par le sang. Il n'y a donc pas lieu d'introduire des mesures de précaution qui seraient inappropriées à la situation épidémiologique.

Le CSS souligne toutefois que dans le domaine de la transfusion comme dans bien d'autres d'ailleurs, il faut se préparer à un impact de longue durée avec un potentiel d'évolution défavorable. L'avis regorge d'informations inédites, rigoureusement documentées et de propositions d'attitudes pragmatiques.

L'avis décrit dans le détail toutes les mesures de précautions prises par le personnel des établissements de transfusion pour assurer à la fois sa propre sécurité et celle des donneurs. Vu le mode de transmission du virus, on sait qu'une protection optimale est nécessairement réciproque. Parmi les mesures drastiques visant à préserver la sécurité transfusionnelle figure le report du don de sang chez un donneur potentiellement « à risque » (symptomatique ou supposé tel ou ayant eu un contact récent avec un patient avéré positif). C'est dans ce report que réside un maillon faible de l'approvisionnement en période de pandémie. Et c'est aussi la raison pour laquelle et plus que jamais les donneurs sont encouragés à continuer à donner *régulièrement* : car c'est grâce à leur contribution solidaire et soutenue que reviendra le mérite du maintien de l'activité transfusionnelle.

Cette pandémie a également sensibilisé le public et l'a incité à faire preuve de solidarité et de compréhension quant aux difficultés liées aux contraintes sanitaires.

Pénuries

Les nombreuses recommandations rassemblées par le CSS dans l'avis CSS-9579 visent à préserver une offre suffisante en composants sanguins car une pénurie sévère obligerait les prestataires médicaux à prendre des décisions difficiles quant au choix des patients dont l'état nécessiterait une transfusion. Plus que jamais il faut « ne pas commencer à travailler au cœur de la tempête mais prévenir ».

Le CSS attire l'attention sur les limites des réserves de plasma destiné à la préparation de médicaments dérivés du plasma (p.ex. immunoglobulines pour les enfants atteints d'une immunodéficience primaire, etc.). Si ce problème n'est pas surmonté rapidement, il faut s'attendre à une pénurie drastique en immunoglobulines d'ici le début de 2021.

Le CSS évoque aussi les difficultés potentielles que risquent de rencontrer les acteurs de la chaîne transfusionnelle dans l'approvisionnement en matériel « connexe » (p.ex. réactifs pour les tests de laboratoire de type PCR ou anticorps, etc.). Une dépendance vis-à-vis d'un fabricant signifie qu'une anticipation des ruptures de livraison est nécessaire pour assurer l'approvisionnement de ce matériel indispensable.

Immunothérapie passive

Le CSS examine également les nombreux défis et controverses inhérents à l'immunothérapie par le plasma de patients COVID convalescents ou les immunoglobulines hyperimmunes. La validité de la démonstration de son efficacité contre les coronavirus fait toujours débat entre scientifiques.

L'avis, dans son intégralité, (CSS-9579) se trouve sur le site internet du Conseil Supérieur de la Santé : <https://www.health.belgium.be/fr/avis-9579-systeme-transfusionnel-covid19>

Le site du Conseil Supérieur de la Santé : www.css-hgr.be.

A propos du Conseil Supérieur de la Santé (CSS)

Le **Conseil Supérieur de la Santé** est l'organe d'avis scientifique du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. Dans le but de garantir et d'améliorer **la santé publique**, le Conseil formule des **avis scientifiques** afin de guider les décideurs politiques et les professionnels de la santé. Grâce à son réseau d'experts et ses collaborateurs internes, le Conseil se base sur une évaluation multidisciplinaire de l'état actuel de la science pour émettre des avis **impartiaux** et **indépendants**. Ainsi, le CSS applique un système de **gestion des conflits d'intérêts potentiels**. Le Conseil élabore ses avis sur demande de la Ministre ou de sa propre initiative et les publie.

Tous les avis publics et brochures sont disponibles sur le site : www.css-hgr.be